

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire des Navigateurs

### Modification des services éducatifs dispensés par l'École des Petits-Cheminots

**Avis public** est par la présente donné que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a adopté, lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 4 février 2025, une résolution relative à son intention de modifier les services éducatifs dispensés par l'École des Petits-Cheminots, et ce, à compter de l'année scolaire 2025-2026.

Lors de cette séance, le calendrier de consultation suivant a été adopté :

#### **Séance publique d'information et de consultation**

Une séance publique **d'information et de consultation** se tiendra le 26 février 2025, à 18 h 30, au gymnase du pavillon de la Passerelle à l'École des Petits-Cheminots, située au 6200, avenue des Belles-Amours, Lévis G6X 1R2.

#### **Pour donner son opinion**

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 20 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

#### **Pour être entendu à l'assemblée publique**

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 20 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

#### **Documentation et renseignements**

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : [sg@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:sg@cssdn.gouv.qc.ca) ou sur le site Internet du CSSDN [cssdn.gouv.qc.ca](http://cssdn.gouv.qc.ca) à compter 13 février 2025.

Donné à Lévis, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de février 2025.

Caroline Marcotte, directrice générale adjointe